Réunion du Bureau du Comité Directeur

Jeudi 9 et Vendredi 10 Février 2023 à Vichy (03700)

Présent(e)s : Mmes Marie-Françoise BOULANGER ; Véronique LEONARDON ; Arlette ROBIN-ROY - Mrs Yves BINARD ; Jean-Marie BOULANGER ; Alain EYNARD ; Bernard GERLIER ; Pierre KAUDY ; Alain MAUGENDRE ; Jean-Claude MICHON-MALMASSARI ; Vincent PENIGUEL ; Yves PICAULT ; Michel RANDOING ; Gérard SENTIS.

Membre coopté présent : Edith BATTENTIER.

Secrétaire de séance : Marie-Françoise BOULANGER

Notre Président, Michel RANDOING, remercie vivement tous les membres présents, puis demande l'approbation du compte rendu de la réunion du 25 et 26 juillet 2022 à Saint Pourçain sur Sioule (03500) : celui-ci est approuvé à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

1. L'Assemblée Générale 2023 (Jean-Claude MICHON-MALMASSARI)

Jean-Claude MICHON-MALMASSARI, président de la région BAV, fait un point détaillé sur l'avancement de l'organisation de la semaine et précise que notre rassemblement est très bien accueilli par la municipalité de la charmante petite ville de Saint-Méen-le-Grand, située à 40 kms à l'ouest de Rennes. Celle-ci met à notre disposition de nombreux avantages pour rendre notre séjour le plus agréable possible.
Le Calendrier des réunions de la semaine a été confirmé (il a déjà été diffusé aux présidents de région) et l'ordre du jour de l'Assemblée Générale a été validé, ce dernier sera envoyé prochainement aux membres du Comité Directeur.

Un plus… Un représentant de l'assurance Chapka sera présent le mercredi matin pour nous apporter des explications et répondre à toutes nos questions relatives aux garanties et à la gestion du contrat annulation/interruption de séjour, souscrit par l'ACCCF pour les voyages et sorties.

2. Les effectifs Michel RANDOING **(Voir PowerPoint)**

Notre président, Michel RANDOING, nous présente le tableau des effectifs soit 878 familles au 31/10/2021 et 826 familles au 31/10/2022 : 52 familles n'ont pas renouvelé leur adhésion. Le recul du nombre de renouvellement se confirme mais paradoxalement celui des nouvelles adhésions est en nette progression. Un long moment d'échange nait, nous partageons tour à tour nos expériences et nos idées nouvelles, par exemple, l'organisation d'apéritifs découvertes, des sorties autour des week-ends, des sondages auprès des adhérents pour connaitre leurs attentes, la mise en place d'accords auprès d'un concessionnaire pour insérer notre flyer dans les dossiers de leurs clients etc…

3. Le Site Internet (Jean-Marie BOULANGER – Yves PICAULT)

Yves PICAULT revient sur l'arrêt des activités de la société « Expert in Box », lié notamment aux conséquences de la crise sanitaire et rappelle la qualité de leurs prestations. Seul regret émanant de cette société, c'est de ne pas avoir pu rendre plus attractif notre page Facebook « ACCCF 1927 », comme ils le souhaitaient, faute d'obtenir plus de publications.
Aujourd'hui, pour pallier à cette fermeture, Séverine GILLOT, secrétaire au siège de notre club, assure la publication d'articles sur le site.

Jean-Marie BOULANGER nous informe que le nouveau site donne satisfaction et deux séances de formation à destination des correspondants internet des régions ont eu lieu.

Par ailleurs, suite à la fusion des régions « Languedoc Roussillon » et « Midi Pyrénées » un budget sera alloué, conformément au devis, pour effectuer les modifications du site internet qui en découlent : Jean-Marie BOULANGER va demander ce devis auprès de la société COMÉDIA.

Pour faciliter l'accès à nos campings, il a été demandé l'ajout des points GPS : Jean-Marie BOULANGER contactera la société « E-comouest » qui a mis en place le nouveau site des campings, pour satisfaire cette demande.

Par ailleurs, après contrôle, JMB précise que l'ancien site ACCCF a été supprimé et que les internautes doivent effacer l'historique des consultations dans leur navigateur.

4. Les Régions (Yves PICAULT, Jean-Marie BOULANGER, Alain EYNARD, Edith BATTENTIER)

Nous rappelons ci-dessous le secteur de chaque référent, à savoir :

- ✓ Jean-Marie BOULANGER pour le Pôle N/E : IDF, FAP, LAC et BFC.
- ✓ Yves PICAULT pour le Pôle N/O : CVDL, BAV et N.
- ✓ Alain EYNARD pour le Pôle S/E : RA, PACA et LR/MP.
- ✓ Edith BATTENTIER pour le Pôle S/O : PGCA et AL.

A l'issu des différents échanges, la fidélisation de nos adhérents et le recrutement avec leurs différents modes d'action ont été évoqués, le rôle important du travail de terrain a été rappelé, notamment celui des délégués départementaux.

Nous avons également parlé de l'organisation des sorties et souhaitons que de nouveaux organisateurs s'impliquent pleinement dans la construction de celles-ci, apportant des idées nouvelles dans les thèmes et/ou les destinations.

Par ailleurs, nous incitons les organisateurs à informer le président de la région où va se dérouler leur sortie : ce dernier connaissant le terrain, pourra leur apporter des informations précieuses, qui aideront à leur réalisation.

5. Les Campings (Jean-Claude MICHON-MALMASSARI) **(Fichiers N°1 et 2)**

Jean-Claude MICHON-MALMASSARI, responsable de la commission des campings nous présente l'avancement des travaux sur les deux campings de notre club, situation arrêtée au 10/02/2023.

Pour les travaux importants, il a été décidé :

Camping le Kerfalher (Gestionnaire Vincent PENIGUEL)

- ✓ **Pour l'aménagement du tour de la piscine ainsi que le portail et le portillon d'accès au camping**, deux nouveaux devis vont être demandés par Vincent PENIGUEL, qui les enverra à Jean-Claude MICHON-MALMASSARI : Ce projet de travaux sera soumis à la prochaine Assemblée Générale du club.

- ✓ **Si nous voulons apporter plus de bien être dans le camping de Kerfalher et donner l'envie d'y revenir**, cela passe aussi par des sanitaires confortables, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. La création d'un nouveau bloc sanitaire devient donc une priorité. Pour cela, une rencontre sera très prochainement organisée sur les lieux, avec un architecte et un maçon en présence de Michel RANDOING, Jean-Claude MICHON-MALMASSARI, Vincent PENIGUEL et le gérant du camping : à suivre...

- ✓ **Pour éviter l'usage des sanitaires par des personnes étrangères aux camping**, l'installation d'un digicode sur le portillon donnant accès au sentier surplombant la mer est demandé : attendons le devis, à suivre...

- ✓ **Animations sur le camping…** Vincent PENIGUEL nous fait part du mode d'organisation des quatre animations organisées à l'intérieur du camping au cours de chaque saison.

  Pour que ces animations soient organisées dans un cadre officiel notre président général, Michel RANDOING, propose :

  - La création d'une entité spécifique aux animations du camping
  - L'ouverture d'un compte bancaire ACCCF propre à cette entité
  - Chaque animation sera gérée comme une sortie et sera déclarée officiellement auprès du siège de l'ACCCF.
  - Les campeurs de passage sur le camping pourront y participer.
  - L'organisateur, adhérent et bénévole, encaissera sur le compte bancaire de l'entité, le montant total des inscriptions (incluant la totalité des dépenses c'est-à-dire, repas animation spectacle etc…) et effectuera les paiements aux différents prestataires, sur présentation des factures.
  - En final les comptes devront s'équilibrer.

  Par ailleurs, Arlette ROBIN-ROY se renseignera sur les garanties de notre assurance.

  Cette proposition est acceptée par l'ensemble des membres du Bureau et sera présentée au cours de la prochaine réunion des locataires de parcelles pour Mobil-Home à Kerfalher.

  Camping Domaine de Bernezac (Gestionnaire Gérard SENTIS)

- ✓ **Où en sont les travaux de remplacement du réseau d'eau… ?** Suite à l'Assemblée Générale extraordinaire du vendredi 5 août 2022 en visioconférence, les travaux concernant le remplacement du réseau d'eau sur le camping sont en cours et seront achevés pour l'ouverture prochaine du camping.

- ✓ **Traitement des termites sur les parcelles de location pour Mobil-Home…** nous entamons la 4ème année de traitement et les résultats sont toujours aussi efficaces. Une seule ombre au tableau : c'est qu'il faut constamment être vigilant et prolonger cette opération aussi longtemps que nécessaire, les termites peuvent ressurgir si le traitement s'arrête trop longtemps.
  Notons que les dépenses liées à ce traitement ne sont pas répercutées sur le prix de la location des parcelles.

6. Les Voyages (Alain MAUGENDRE)

Alain MAUGENDRE, responsable de la commission voyages, aimerait connaitre en quoi consiste ses nouvelles fonctions. Jean-Marie BOULANGER l'informe qu'il doit, entre autre, répondre aux organisateurs de voyages, organiser le stage de formation, gérer, avec le Trésorier de la Commission, les finances de la-dite commission.

Par ailleurs, Alain Maugendre nous informe sur la reprise des voyages et leurs participations. Aujourd'hui, 96 adhérents participent aux voyages 2023. Actuellement il y a une incertitude sur le maintien du voyage en Italie du sud, faute du nombre suffisant de participants, par rapport au budget prévisionnel.

Devant trop de contradiction sur l'interprétation de la garantie annulation de l'assurance Chapka, une rencontre avec un conseiller de l'assurance est demandée par Alain MAUGENDRE pour avoir connaissance des garanties offertes. Cette demande est retenue, rendez-vous est pris le mercredi 29 mars en matinée à l'occasion de l'assemblée générale du club.

Pour information, il est rappelé que le montant de la prime groupe chapka annulation/interruption de séjour 2023 se monte à 2.70% du montant assuré.

Jean-Marie BOULANGER rappelle que les paiements par helloasso offrent également des garanties à la personne.

7. La Trésorerie

La Trésorerie du Club (Véronique LEONADON) **(Voir PowerPoint pour le club)**

Notre trésorière générale présente les résultats financiers arrêtés au 31/10/2022 à savoir 443.798 € (dont 108.092 € de bloqués) soit un montant total disponible de 335.706 € et souligne qu'au 31/10/2021 nous avions 363.435 € de disponibilité, ce qui fait qu'aujourd'hui nous comptons un déficit de 27.729 €, conclusion : nos dépenses ont été plus élevées que nos recettes …

Explications du Président Général :…
Une facture d'eau exceptionnellement élevée (10.000 €) sur le camping de Domaine de Bernezac liée à une fuite (Il était grand temps de refaire le réseau) à cela s'ajoute le départ de Mme Bertrand des indemnités de départ (12.700 €), puis le 95ème anniversaire du club (15.000 €) pris en charge par le national et l'Assemblée Générale en présentielle à Joinville a coûté (6.000 €) alors que l'année précédente elle était en visioconférence (coût 250 €).
De plus, notre emprunt de 100.000 € est échut depuis juillet 2022. Les parts bloquées devraient être débloquées, ce qui porterait à 443.435 € notre avoir disponible afin d'effectuer les travaux et achats sans emprunt
Bernezac : Poteau incendie 3.684 €, Acompte réseau eau 11.411 €, Clôture 28.150 €, Portails 9.114 € , Tondeuse 5.887 €
Kerfalher : Revêtement multi-sports 9.847 €, Tondeuse 11.346 €.
Soit un total de 123.139 €.

Pas de soucis… en comparant les résultats des années précédentes, nous pouvons dire que notre trésorerie se porte bien !

Juste un petit mot sur les 450 € de frais de tenue de comptes annuels demandés par la banque postale, que nous trouvons un peu élevés… mais c'est la seule banque de proximité avec le siège, alors nous la gardons.

La Trésorerie des Campings : **(Fichiers N° 3)**

Camping Domaine de Bernezac : au 31 Octobre 2022, le chiffre d'affaires du Camping Domaine de Bernezac est de 428.987 € soit un excèdent de 60.676 € par rapport à l'exercice 2021

Camping de Kerfalher : au 31 Octobre 2022, le chiffre d'affaires du Camping le Kerfalher est de 311.734 €, soit un excèdent de 15.851 € par rapport à l'exercice 2021
L'ensemble de ces résultats montre une augmentation du chiffre d'affaires global de 11.52 % : le nombre de nuitées et de location de chalet est en nette hausse.

La Trésorerie des Voyages : (Arlette ROBIN-ROY)

Arlette ROBIN-ROY nous fait part de son impossibilité d'accéder à Dropbox, pour des raisons techniques. Afin de pointer les comptes, les documents « papier » lui ont été envoyés pour le voyage en Grèce et celui de l'Andalousie. Pour les autres voyages, Jean-Marie BOULANGER installera Dropbox sur l'ordinateur lui permettant ainsi d'effectuer la vérification à distance.

La Trésorerie des Sorties (Bernard GERLIER)

Bernard GERLIER nous fait part de ses inquiétudes car aujourd'hui, la gestion de la trésorerie des sorties devient compliquée en raison du manque de procédure commune à l'ensemble des trésoriers de région.

Le classement, la sécurisation et la sauvegarde des documents ont été évoqués, ainsi que l'envoi systématique pour chaque sortie d'un exemplaire du contrat de vente de forfait touristique. Tout cela demande une réflexion globale pour la mise en place d'une procédure.

Par ailleurs, la redevance reste à 3 €, chaque région est libre de la majorer ou non.

Un même contrat de vente de forfait touristique pour tous… En ce qui concerne les sorties et/ou voyages, notre président général demande que tous les organisateurs de sorties et voyages utilisent le même contrat de vente de forfait touristique – Bulletin d'inscription : **Voir le contrat validé par le BCD en date du 10/02/2023 (Fichier N°4)**
Cette mention est indiquée sur le nouvel exemplaire qui rentre en vigueur, obligatoirement, dès ce jour.
L'agrément touristique est lié à ce document.

Les tarifs 2024 : Adhésion/cotisation (Voir PowerPoint)

L'augmentation proposée est basée, sur l'indice INSEE actuel « à la location » , soit 3,50 %

Ainsi, le montant de la cotisation 2024 serait de 72 € pour un couple et de 59 € pour une personne seule (ACCCF + FFCC). Pour information, le montant de la cotisation FFCC 2024 est de 23 € pour le couple et 18,20 € pour une personne seule.

Pour compléter, le montant de la cotisation 2024 : pour un membre honoraire serait de 32.20 €, celle d'une personne supplémentaire (plus de 18 ans à la charge fiscale de l'adhérent) serait de 8 € et la carte CCI de 7.90 €.

Toutes ces propositions seront présentées au cours de notre prochaine Assemblée Générale du 1er Avril 2023.

Les tarifs 2024 des Campings (Voir Fichier N°5)

Les tarifs 2024 concernant les Campings seront également calculés sur la base de l'indice INSEE actuel des loyers, soit 3,50 % : les différents montants vous seront présentés au cours de notre prochaine Assemblée Générale.

Pour l'électricité… Notre président général, Michel RANDOING, précise que, suite à l'assemblée Générale Extraordinaire du 5 août, les locataires de parcelles pour mobil-home paieront la totalité de leur consommation.

Contrat de location annuelle des parcelles pour mobil-homes (Fichiers N°6 contrat et N°7 avenant)

Michel RANDOING donne lecture de l'avenant au contrat, validé par notre avocat et portant sur l'article 5.3.
Rappelons, que la composition de la commission campings se trouve dans le règlement intérieur, chapitre V paragraphe V/4.
L'avenant ainsi validé a été envoyé à l'ensemble des locataires.

Pour l'an prochain, le contrat de location sera revu (avant l'envoi auprès des locataires) en vue d'une mise en conformité éventuelle vis-à-vis de nouvelles lois, qui pourraient être votées au cours de l'année 2023.

Par ailleurs, pour les nouvelles locations…, seuls les mobil-homes de moins de 10 ans pourront s'installer sur nos campings.

Un autocollant sur chaque véhicule… dès la prochaine ouverture des campings, chaque propriétaire de mobil-home se verra remettre à l'accueil, un autocollant qu'il devra obligatoirement coller sur son véhicule, évitant ainsi qu'il y ait deux véhicules stationnés sur une même parcelle, ce qui est interdit.

8. Publicité

Nos sponsors : (Pierre KAUDY) **(Voir PowerPoint)**

Pierre KAUDY, nous présente le compte rendu des démarches effectuées et précise qu'à l'heure actuelle 10 sponsors figurent dans nos magazines « Art de Vivre » et les dernières factures doivent être payées prochainement. Inclus dans le nombre, quelques renouvellements et le retour de France Passion, dont nous nous réjouissons !

Petits rappels…., Pour une juste répartition… Pierre KAUDY essaie de trouver des annonceurs sur toute la France, et fait de nouveau appel aux présidents de région pour que chacun d'eux lui transmettre le nom d'un éventuel annonceur avec les coordonnées du bon décideur, qu'il exploitera ensuite. Pourquoi ne pas élargir nos sponsors aux producteurs locaux, restaurants etc…

Pour encourager le renouvellement des contrats… il est important que les adhérents fassent appel aux services de nos annonceurs et surtout qu'ils n'oublient pas de se présenter en qualité d'ACCCFistes, **notamment lorsqu'ils renouvellent leur adhésion auprès de France Passion !**

Notre publicité : (Yves PICAULT)

La dernière parution de notre encart publicitaire dans Camping-Car Magazine s'est terminée fin décembre 2022 et Yves PICAULT demande si nous sommes favorable à un renouvellement pour 2023, dans les mêmes conditions, c'est-à-dire :

9 parutions, dont une gratuite, dans le même format, au prix de 3.500 € HT au lieu de 4.500 € HT (Nous bénéficions comme l'an dernier, d'une aide financière de la FFCC). Sans hésiter, nous acceptons à l'unanimité.

Nous pensons aussi à nos amis caravaniers… Yves PICAULT va s'informer sur les conditions de publication dans le magazine « Le Monde du plein air » où nous souhaitons également faire connaitre notre club : à suivre…

Qu'est-ce que Libertium… ? le **Groupe Trigano** réunit aujourd'hui l'ensemble de ses distributeurs sous une bannière commune : Libertium. Pour Trigano, il s'agit de créer un poids lourd de la distribution, capable de répondre à la montée en puissance des groupes automobiles, à l'image de DG8 Camping-car, filiale du groupe Gerbier.
Fusion des enseignes… Les clients verront bientôt s'effacer le nom des acteurs historiques de la distribution (SLC – CLC – Loisiréo – Hall du Camping-Car, Europ'Holidays, Thellier) au profit de l'enseigne Libertium.

A ce titre, Yves PICAULT, à la demande d'un adhérent, propose la création d'un partenariat avec Libertium pour que nous puissions promouvoir notre club sur leur site internet. Après échange, Yves PICAULT va s'y intéresser et nous donnera des informations complémentaires au cours d'une prochaine réunion : à suivre...

9. Les assurances (Arlette ROBIN-ROY)

Il est convenu, que nous attendions la visite du conseiller de l'assurance CHAPKA prévue au cours de la semaine de notre prochaine Assemblée Générale, voir point N°5.

10. Le Recrutement (Yves BINARD, Michel RANDOING)

Recrutement dans nos campings :

Et si on profitait du passage des nombreux campeurs sur le camping Domaine de Bernezac… ? l'idée est lancée et séduit les membres du bureau ! tout est prêt, il reste à mettre en place une procédure… la voici :

La liste, des coordonnées des campeurs, classée par région a été demandée au camping Domaine de Bernezac.

Action envers les campeurs : Le secrétariat du siège enverra, par voie postale, un courrier à chaque campeur accompagné des coordonnées de tous les présidents de région et leurs départements respectifs.

Action envers les présidents de région : dès l'envoi du courrier aux campeurs, la secrétaire générale enverra à chaque président la liste des coordonnées des prospects, de sa région, accompagnée de la copie de la lettre qui leur a été envoyée.

Chaque région prendra ensuite le relais pour assurer le suivi…

Recrutement par le fichier de Narbonne accessoires :

Au cours de notre réunion de BCD en date des 26 et 27 juillet 2021, le fichier des 100.000 adresses de « Narbonne Accessoires » au prix de 5.600 € HT a été retenu. Ces adresses couvrent l'ensemble des régions et sont détaillées par département en séparant les propriétaires de camping-cars et caravanes. Aujourd'hui, nous relançons l'exploitation de ce fichier.

Comment va se dérouler la promotion de notre club auprès des 100.000 adresses…. ?

« Narbonne Accessoire » se charge d'envoyer par courrier électronique :

- ✓ Une Publicité de l'ACCCF (Yves PICAULT se rapprochera de la société, qui a créé notre encart publicitaire)
- ✓ Une 1ère relance sera faite (prix 8.300 € HT)
- ✓ Une 2ème relance sera offerte pour les emails non ouverts.

Comment nous joindre… ? Les personnes intéressées par notre club, auront la possibilité d'accéder directement à notre site pour demander des informations : là aussi, le responsable de la commission internet est chargé de rendre possible cette action en créant des zones de données obligatoires pour collecter des informations exploitables.

L'exploitation de toutes ces données sera mise en place, en collaboration avec les régions.

11. La FFCC (Yves BINARD, Michel RANDOING)

Yves BINARD confirme le remplacement de Gérard COUTÉ, président général de la FFCC, (atteint par l'âge limite) par Jacques BOURDON élu au cours de leur Assemblée Générale du 7 avril 2022.

Aujourd'hui, la FFCC compte 46.000 adhérents directs et 11.000 adhérents par l'intermédiaire des clubs, sachant que ces derniers sont les plus actifs concernant l'organisation de sorties et de voyages, souligne Michel RANDOING.

Depuis, peu d'activités ont été faites, si ce n'est un projet d'achat de camping à MEDIS (17600), de 140 à 160 emplacements, fermé depuis 3 ans, pour 2.000.000 € dont la moitié destinée aux travaux de rénovation et de mises aux normes.

Notre président dénonce aussi leur site internet, qui favorise nettement l'accès aux adhérents directs : cela leur a été signalé.

Important… Le Bureau du Comité Directeur de l'ACCCF doit compter parmi ses membres deux Représentants de la FFCC… (Règlement intérieur page 7/25) pour ses raisons et l'importance qu'a notre club à y être représenté, Yves BINARD, atteint par l'âge, ne pourra pas renouveler son mandat auprès de la FFCC et demande à être remplacer.

12. Statuts et Règlement intérieurs

Michel RANDOING demande, que les statuts et le règlement intérieur soient revus au cours de l'année 2023, afin de proposer les modifications aux membres du Comité Directeur, réunis à l'assemblée générale de 2024.

13. Informations et Questions diverses

Free est venu nous voir à Bernezac… pour nous proposer l'installation d'une antenne, pour un loyer de 8.000 € par an pendant 12 ans relatif au montant de la location de l'emplacement. Après discussion, pour des raisons environnementales, nous ne sommes pas favorable à l'installation d'une 2ème antenne sur le terrain et déclinons cette proposition.

Dropbox… en raison de la multitude de documents classés dans Dropbox, notre président va créer un dossier unique et accessible à tous les président(e)s et délégué(e)s de région dans lequel seront insérés tous les documents qui seront à jour et utiles au bon fonctionnement des régions et du club. Cette mise à jour sera présentée au cours de la réunion des président(e)s et délégué(e)s des régions prévue au cours de la semaine de l'assemblée générale du club 2023, en vue d'ajuster en fonction de leurs demandes : **Le but étant, que toutes les régions utilisent les mêmes documents.**

Profitons du salon des véhicules de loisirs pour présenter notre club ACCCF… tout au long de la semaine du salon, un espace est mis à la disposition des exposants, gratuitement, pour promouvoir leurs activités. Pour s'y être intéressés, Jean-Marie BOULANGER et Pierre KAUDY proposent que nous profitions de cette opportunité pour faire connaitre les activités et avantages de notre club au cours du salon 2023. L'idée fait l'unanimité.

Pour sa réalisation, Jean-Marie BOULANGER s'occupera de retenir le jour et l'horaire, qui nous sera réservés, auprès de la direction du salon et Alain MAUGENDRE va se renseigner auprès de Cap Latitude pour connaitre les coordonnées de la société qui leur crée le film de présentation : à suivre...

Le matériel des régions… Yves PICAULT informe que le matériel commandé par les régions sera livré à l'Assemblée Générale du club.

Le flyer des voyages… il est souhaité d'augmenter légèrement le grammage pour s'aligner sur la qualité des flyers de nos concurrents. L'ajout des sponsors est également souhaité.

Une rencontre entre secrétaires de région est souhaitée par la secrétaire de la région « Auvergne-Limousin » pour échanger sur les documents à utiliser : le regroupement des documents officiels dans Dropbox répondra, dans un premier temps, à cette demande.

Réduire les frais postaux… constatant la dépense globale des frais postaux élevée, il est demandé à chacun d'utiliser au maximum la gestion dématérialisée, là aussi, le nouveau classement dans Dropbox devrait faciliter les choses.

Pourquoi « Auto » devance le nom de notre association… ? Yves BINARD donne la réponse pour les tous nouveaux membres du Bureau, à savoir : l'ACCCF a été créée par une section qui s'appelait « Automobile Club de France »

Une enveloppe pour les travaux des sanitaires du camping de Kerfalher… Jean-Claude MICHON-MALMASSARI va demander un devis, ce qui nous donnera une idée des dépenses et nous permettra de demander un accord de principe aux membres du Comité Directeur présents à l'assemblée générale 2023.

Malgré la bonne ambiance et le travail fructueux de ces deux journées, l'heure de la sortie est arrivée…

14. Date de la prochaine réunion

La prochaine réunion aura lieu à Saint Pourçain sur Sioule (Fin juillet , date à déterminer)

L'ordre du jour est terminé, la séance est levée à 16 H 45'

La secrétaire générale

Marie-Françoise BOULANGER

Adresse du siège : Domaine de Bernezac 2 avenue de Bernezac 17420 SAINT PALAIS sur MER
Adresse postale : 2 avenue de Bernezac CS 70413 17201 ROYAN Cedex
Tél. : 05 46 02 39 96 - contact : acccf-secretariat@acccf.com - site : www.acccf.com
Association Loi de 1901 Agrément d'Association de Tourisme n° IM075100143 à effet du 1/10/2010